



Le JEP est l'organe d'autodiscipline indépendant du secteur publicitaire belge. Depuis 1974, nous nous engageons pour assurer au consommateur une publicité honnête, loyale et socialement responsable.

Grâce à quelques nouvelles compétences, nous pouvons dorénavant encore mieux poursuivre notre mission.

LE JEP, SON TRAVAIL

NOUS TRAVAILLONS PRÉVENTIVEMENT

Les annonceurs, les agences de communication et les médias sont encouragés à nous demander un avis avant la diffusion de leurs campagnes. Pour pouvoir faire de la publicité l'esprit tranquille.

NOUS AGISSONS SUR LA BASE DE PLAINTES

Les consommateurs, les associations socio-culturelles, les fédérations professionnelles et les pouvoirs publics peuvent introduire une plainte auprès du JEP. Si un message publicitaire n'est pas correct ou n'est pas éthique, nous veillons à ce que les annonceurs ou les médias adaptent la publicité ou arrêtent sa diffusion.

LE JEP, SES POINTS FORTS

ENGAGÉ ET EFFICACE

Nous voulons défendre le consommateur le mieux possible. C'est pourquoi nous veillons à ce que la publicité soit correcte partout. Et encore plus à l'avenir.

ACCESSIBLE ET RAPIDE

Les plaintes sont traitées gratuitement, sans formalisme et dans les plus brefs délais.

NEUTRE ET ENCADRÉ AU NIVEAU EUROPÉEN

Notre Jury est paritaire et composé pour moitié de membres provenant de la société civile et pour moitié de membres issus du secteur publicitaire. En outre, le JEP est membre de l' EASA, le European Advertising Standards Alliance.

LE JEP EST ACTIF PARTOUT



MÉDIAS AUDIOVISUELS

La télévision, le cinéma et la radio



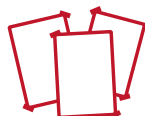
PRESSE ÉCRITE

Les quotidiens, la presse régionale gratuite, les magazines et les revues ...



PUBLICITÉ ADRESSÉE / PERSONNALISÉE

Quel que soit le média ou le support



AFFICHAGE

Les affiches diffusées par des entreprises d'affichage membres du Conseil de la Publicité

NOUVEAU

Toute forme d'affichage, comme les affiches publicitaires apposées dans des lieux publics ou librement accessibles, les affiches publicitaires appliquées sur et dans des véhicules ou tous types de transport en commun, les bâches publicitaires apposées sur les façades d'immeuble ...



INTERNET

Certains messages publicitaires diffusés via internet

NOUVEAU

Toutes les formes de contenus publicitaires diffusés via les médias digitaux, tant les sites des annonceurs que les réseaux sociaux, banniers, pop ups, résultats de recherche, in app advertising, advergames ...

NOUVEAU AUSSI



TOUS LES FOLDERS ET LES BROCHURES

Les folders édités par les annonceurs, les folders sur les points de vente ...



TOUS LES SUPPORTS PUBLICITAIRES SUR LES POINTS DE VENTE, À L'INTÉRIEUR ET À L' EXTÉRIEUR

Les panneaux, affiches ou affichettes, guirlandes ou banderoles, présentoirs fixes ou dynamiques, écrans tactiles et bornes interactives, vitrophanie et même les sacs des magasins ...



Rue Bara 175
1070 Bruxelles - Belgique

Tél. : 02/502.70.70
Fax : 02/502.77.33

www.jep.be/fr
info@jep.be